

## Élections au comité technique de SU – 14 mars 2019

Le comité technique (CT) est une instance locale consultée sur toute question concernant l'organisation des services, les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail.

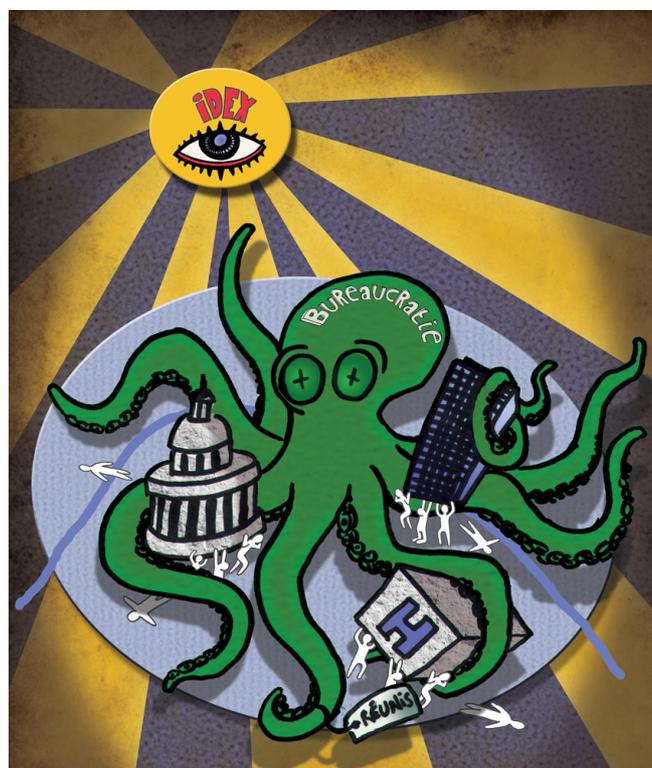
Comme ils l'ont fait au cours du mandat actuel, nos élu(e)s porteront nos orientations et défendront les personnels, tout en ayant conscience des limites de ces instances (le conseil d'administration ne suit quasiment jamais l'avis du CT).

Les luttes ne se gagnent pas au CT. Mais en y participant, nous pourrions obtenir des informations, diffuser en retour des analyses pour vous alerter et construire avec vous le rapport de force, seul à même d'imposer une contrainte sur le pouvoir bureaucratique.

### Une université sous pression...

Depuis Bologne puis la LRU, notre université se transforme suivant le modèle d'une entreprise privée. La pression devient un moyen de gouvernance. S'exerçant de manière pyramidale, elle conduit les services à travailler de manière isolée les uns des autres. Elle réduit l'enthousiasme et la bonne volonté, principaux ingrédients d'une université qui fonctionne. La situation a empiré avec la fusion P4-P6 en concentrant les pouvoirs au niveau universitaire au détriment des UFR : la pieuvre bureaucratique a envahi l'université.

***Nous militons pour une université sans apparatchik ni clientélisme, à tous les étages du système***



### La pénurie pour les uns...

Les conditions de travail de la majorité des personnels empirent, faute de postes et de moyens financiers. Du côté des BIATSS, le temps de travail est en train d'être revu à la hausse, alors que le président en campagne s'était engagé à adopter systématiquement le régime (de P4 ou P6) le plus favorable aux personnels. Du côté des enseignant(e)s et enseignant(e)s-chercheur(e)s, les groupes de TD sont de plus en plus chargés (jusqu'à 50 étudiant(e)s).

Les moyens récurrents alloués aux laboratoires et le nombre des allocations ministérielles de thèse sont en baisse permanente. Pour tous, la précarité augmente alors que le plafond d'emploi (nombre maximum d'emplois statutaires autorisé par le ministère) est loin d'être atteint<sup>1</sup>.

***Nous militons pour une université avec des personnels titulaires, recrutés en nombre suffisant, et des moyens à la hauteur de ses missions.***

<sup>1</sup> A Sorbonne Université, près d'un-tiers des postes dans l'administration, l'enseignement et la recherche est occupé par un agent contractuel (hors doctorant(e)s), soit 546 postes sur 1887 à la faculté des Lettres, et 1555 postes sur 4992 à l'ex-UPMC. Par ailleurs, en sciences et en médecine, 55 000 heures d'enseignement sont dispensées par des vacataires, et 23 965 sont données en heures complémentaires. Ce sont donc près de 80 000 heures, qui représentent 30% du total des heures d'enseignement dispensées, sur lesquels pourraient être créés 415 postes de titulaires.

## ... des cacahouètes (ou du caviar !) pour les autres

Alors que la création de postes titulaires est bloquée sous prétexte d'un budget serré, les primes et appels à projets nous mettent en concurrence, favorisant un individualisme toxique. Les primes des BIATSS en sont un exemple caricatural. Ainsi, la prime d'exercice de fonctions et de responsabilités (PEFR), distribuée à Paris 6 sur proposition du supérieur hiérarchique par une commission composée « d'experts », détruit les collectifs de travail. Non seulement les critères permettant d'évaluer les responsabilités et la technicité des fonctions des agents sont nébuleux, mais cette prime discrimine les collègues « en délicatesse » avec leur hiérarchie. Des décharges d'enseignement et des primes sont attribuées au personnel enseignant et enseignant-chercheur en fonction de leurs tâches administratives, ou pour leurs activités d'enseignement et de recherche. La répartition de ces décharges et primes est d'autant plus opaque que les règles ne sont toujours pas unifiées à l'échelle de l'université. En découlent de fortes inégalités en termes de temps de travail et de rémunération.

***Nous militons pour une université au fonctionnement horizontal, sans mise en concurrence des personnels.***

En haut de la pyramide, certains cumulent plusieurs types de primes ET bénéficient également de décharges pour la même activité.

Autre domaine où l'opacité règne : les missions grassement rémunérées des enseignant(e)s-chercheur(e)s de Sorbonne Université Abu Dhabi.

## Une université fermée...

Notre université se referme sur elle-même : le statut d'auditeur libre a disparu, les salles de TD sont fermées empêchant les étudiant(e)s d'y travailler, les entrées et sorties des campus sont entravées par des contrôles de sécurité inefficaces et potentiellement dangereux, certaines issues de secours étant même bloquées par des cadenas ! Sur certains sites, comme Clignancourt ou Serpente, les distributions de tracts syndicaux, et assemblées générales du personnel ont été interdites quatre mois pendant le mouvement contre la loi ORE.

## Pour une université émancipatrice et ouverte !

La mise en compétition des personnes a pour effet d'étendre les logiques de précarité à toutes et tous, et de soumettre l'enseignement et la recherche au conformisme des entreprises, au détriment de leur mission critique et émancipatrice. Notre université doit rester ouverte à tous les savoirs et à toutes les personnes souhaitant se former. L'augmentation des effectifs étudiants doit s'accompagner du recrutement de personnel titulaire (enseignant et administratif) en nombre suffisant pour assurer la qualité des formations et de la recherche.

L'indépendance de l'université repose aussi sur son autogestion par l'ensemble de la communauté universitaire. Hélas, l'émancipation est bien loin du projet de Sorbonne Université. En témoigne l'attitude répressive de la présidence à l'égard des étudiant(e)s comme des personnels, menacés de sanctions disciplinaires lors de la mobilisation du printemps 2018 contre Parcoursup.

***Nous militons pour que l'université soit un lieu de savoir critique et de réflexion collective, ouvert à toutes et tous***

## Nos candidats

- Stéphane Gançarski - Ingénierie
- Marion Magnan - Géographie et aménagement
- Sylvie Wolf - Terre Env. et Biodiversité
- Matthew Charlton - Service de langues
- Charles Henry Morling - Études anglophones
- Chloé Hamel-Dellenbach - Ingénierie
- Joël Pothier - Biologie
- Clémentine Vignal - Terre Env. et Biodiversité
- Vincent Berthelier - Langue Française
- Cécile Braunstein - Ingénierie
- Jean Luc Aucouturier - Obs océano Banyuls
- Véronique Alvaro - Dir. Systèmes d'information
- Ophélie Desmons - Espe - philosophie
- Guillaume Marrelec - Médecine
- Christine Bertrand - Mathématique
- Hélène Pelczar - Biologie
- Nicolas Schneider - Études anglophone
- Pauline Amy de la Bretèque- Études anglophones
- Maïté Lusquinhos - Capsule
- Jean Julien Laplantine - Sécurité Incendie

**Le 14 mars 2019, votez pour les listes SUD – Solidaires FP**

Site Web : [sud-su.fr](http://sud-su.fr)

 @SUDeducationSU